



Facture SAUR réclamée 1 an plus tard

Par **BaptisteD**, le **26/08/2013 à 17:10**

Bonjour, rnJe ne sait pas si je suis sur le bon forum, voici mon problème :rnrnFevrier 2012 : Alors que je ne suis pas encore propriétaire, La SAUR fait des travaux en limite de mon actuelle maison pour installer le tout à l'égout.rnrnMai 2012 : Signature chez le notaire pour l'achat de la maisonrnrnJuillet 2012 : Je me renseigne auprès de la SAUR affin de connaitre les démarche et le cout du raccordement au tout à l'égout. On me dit que les travaux sont déjà fait et que je n'aurait rien a payer. Je me raccorde donc au tout a l'égout.rnrnAout 2013 : (2013 j'insiste) Plus d'un an apres qu'on m'ait dit que je n'aurait rien à payer, on m'appelle pour me réclamer plus de 1700€ pour les travaux ayant été fait alors que je n'était même pas encore propriétaire de cette maison.rnrnY a t'il un recours ? Est ce que je risque quelque chose si je ne paye pas lorsque je recevrais la facture ?rnrnMerci d'avance pour vos reponsesrnCordialement,rnBaptiste D